



Pour diffusion, Paris, le 8 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité Interministériel du Handicap (CIH) :

Les personnes en situation de handicap font 140 propositions au gouvernement en vue de rendre leurs droits fondamentaux effectifs au regard des normes internationales

A la veille du Comité Interministériel du Handicap, les associations représentant les personnes en situation de handicap réunies au sein du «Comité d'Entente» et du «Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes» font 140 propositions concrètes au gouvernement pour que 8 années après la ratification de la Convention des Nations Unies par la France, les droits des personnes en situation de handicap soient enfin effectifs dans notre pays.

La dernière rentrée scolaire l'a encore démontré, les droits des personnes en situation de handicap ne sont pas respectés en France. Force est de constater, que notre pays est très loin de permettre aux personnes en situation de handicap d'être pleinement scolarisées, de disposer d'un emploi, d'un logement, d'être soignées, de voter, de bénéficier de ressources décentes et de vivre avec et parmi les autres dans la société.

A l'approche de l'examen par l'ONU¹ de l'application de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées, les associations rendent aujourd'hui public un état des lieux critique de son application. Ce document² met en évidence les écarts considérables dans tous les domaines qui existent entre ses préconisations et le quotidien des personnes en situation de handicap. Il fait la démonstration des graves manquements de la politique du handicap de l'Etat français et soumet 140 propositions concrètes au gouvernement.

A la veille du Comité Interministériel du Handicap, les associations réunies au sein du «Comité d'Entente» et du «Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes» interpellent le gouvernement afin qu'il ajuste sa feuille de route au regard de ses recommandations.

Selon Luc Gateau, animateur du Comité d'Entente et Florian Guzdek, Président du CFHE, *«Le retard de notre pays en matière d'effectivité des droits des personnes en situation de handicap n'est pas une fatalité. Cette effectivité restera un vœu pieu tant qu'elle ne constituera pas la cible de la politique du handicap en France. Le Comité Interministériel du Handicap constitue une opportunité à ne pas manquer afin que toute personne handicapée soit enfin en mesure de développer ses talents, d'être valorisée, écoutée et de disposer d'une place dans notre société»*

Contact : comite.entente.handicap@gmail.com / tél. : 01.44.85.50.56 / 15, rue Coysevox 75018 PARIS

Membres : AFEH - AFM Téléthon - AFSEP - ANCC - ANPEA - ANPEDA - ANPIHM - ANPSA - ANRH - APF France handicap - ASBH - Autisme France - Bucodes SurdiFrance - Cesap - CFPSAA - CHA - Clapeaha - Epilepsie France - Fagerh - Fédération Apajh - Fédération Française Sésame Autisme - FFAIMC - FFDys - FFGP - FMH - FNAF - Fnaseph - FNATH - France Acouphènes - GIHP National - HyperSupers TDAH France - Ladapt - Mutuelle Intégrance - Trisomie 21 France - Unafam - Unaftc - Unapei - Unaph - Uniopss - Unisda - Vaincre la Mucoviscidose - AIRE - Alliance Maladies Rares - Anecamsp - CHEOPS - Droit au Savoir - Entraide Universitaire - Eucra France - Fédération Générale des PEP - Fisaf - GPF - L'Arche en France - Santé Mentale France - CFHE



> Consulter l'Etat des lieux, la synthèse et les recommandations [sur le site du CFHE](#)

¹ Par le Comité des droits des personnes handicapées :
<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRPD/Pages/CRPDIndex.aspx>

² Document élaboré par le Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE) sur mandat du Comité d'entente et sur la base d'une large concertation de la société civile

CONTACTS PRESSE

Fnath : Arnaud de Broca
06 20 51 04 83

APF France Handicap : Evelyne Weymann
evelyne.weymann@apf.asso.fr
01 40 78 56 59- – 06 89 74 97 37

Unafam : Elsa Ansquer
elsa.ansquer@unafam.org- 01 53 06 30 43

Unapei: Clémence Vaugelade
c.vaugelade@unapei.org – 01 44 85 50 93

APAJH- Nolwenn Jamont
n.jamont@apajh.asso.fr - 06 74 92 38 98